

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 31 mai 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau Le directeur départemental

à

Monsieur le Maire d'ANGEVILLERS

Mairie

- Affaire suivie-par-Diane NARDIN-

21 Rue de Fontoy

diane.nardin@moselle.gouv.fr

57440 ANGEVILLERS

03 87 34 33 22

Objet : Dossier de déclaration (2150) concernant le lotissement « Saint Sauveur » rue de

Thionville à ANGEVILLERS

PJ;

Récépissé de déclaration

Courrier de notification

1 dossier

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Lotissement Saint Sauveur situé rue de Thionville à ANGEVILLERS (références cadastrales : section 33 parcelles n°2, 93, 96, 115, 117, 124 et 127)

Ce dossier a été déposé par : FRANCELOT

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00194** en date du 10 mai 2017, accompagné du courrier de notification du 31 mai 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER

